



## **Avis de publicité à la suite d'une manifestation d'intérêt spontanée**

### **Gestion du domaine public : occupation du domaine de la commune de Fillière dans le cadre d'une activité de service ambulante**

Vu l'ordonnance n°2017-562 du 19/04/17 relative à la propriété des personnes publiques,  
Vu le Code général de la propriété des personnes publiques,  
Vu la manifestation d'intérêt spontanée exprimée par un opérateur privé sollicitant l'occupation du domaine public de la commune de Fillière dans le cadre de l'installation sur le domaine public d'une activité de service ambulante,

Considérant qu'il appartient à la commune de Fillière de mettre en œuvre une procédure de sélection pour la délivrance de tout titre d'occupation du domaine public en vue d'une exploitation économique.

Les caractéristiques de cette occupation sont les suivantes :

- Surface au sol disponible : gabarit type camion food truck/Camping-car
- Emplacement centre village, Thorens Glières (entre l'église et le monument aux morts)
- Raccordement électrique possible
- Créneau horaire disponible : 1 vendredi sur 2 – la journée de 9h à 16h
- Début d'activité : dès que possible

La commune de Fillière invite toute autre entreprise intéressée à manifester son intérêt pour le projet. Celle-ci devra lui préciser par écrit les modalités techniques et financières du projet qu'elle souhaite mettre en œuvre. Un dossier complet détaillant le projet devra être fourni, comprenant notamment :

- La présentation du candidat,
- La présentation du projet proposé,
- Toutes autres précisions susceptibles d'être utiles d'apporter.

Remise des plis : 20/05/2021 au plus tard par mail à l'adresse suivante : [renaud.pallud@commune-filliere.fr](mailto:renaud.pallud@commune-filliere.fr)

Contact : Renaud Pallud, 04 50 22 82 25.